



SYNTHÈSE DES ECHANGES

2èmes rencontres régionales des élus Natura 2000 de Normandie

Mercredi 27 avril 2022

Salle des fêtes Robert - Fort

27170 Beaumont-le-Roger

En partenariat avec :



1. Contexte

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires a été créée fin 2019 à l'initiative de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Réserves Naturelles de France. Elle a été rejointe par le réseau des Grands Sites de France en 2021.

Son objectif est d'apporter une dimension complémentaire au centre de ressources Natura 2000 de l'OFB en mettant notamment en valeur les besoins liés aux questions de gouvernance locale et de portage par les élus.

Ces rencontres s'inscrivent dans la continuité d'une part, des rencontres nationales organisées le 2 novembre 2021 à la Grande Arche de La Défense par la mission inter-réseaux et d'autre part, des premières rencontres des élus Natura 2000 programmées par la DREAL Normandie le 13 novembre 2019 à Colletot dans l'Eure.

Ces deuxièmes rencontres régionales sont organisées par la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires en partenariat avec la DREAL Normandie, l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable et l'intercom Bernay-Terres de Normandie.

Elles visent à fédérer au niveau local un réseau d'élus qui permette de faciliter le portage de cette politique et son appropriation territoriale et, réciproquement, de créer un réseau de proximité qui viendra alimenter les réflexions au niveau national.

2. Déroulé des rencontres

9h00	Accueil
9h30	Ouverture des rencontres régionales
9h50	Présentation du réseau Natura 2000 et de ses enjeux
10h15	Table ronde - Natura 2000, des élus au cœur de l'action
11h15	Diffusion de vidéos sur des actions réalisées en site N2000
11h30	Table ronde – Natura 2000, des aires protégées au service des territoires
12h25	Conclusion de la matinée
12h30	Repas sur place
14h00	Visites de terrain dans deux sites Natura 2000

3. Ouverture des rencontres régionales

Jean-Pierre LE ROUX – Maire de Beaumont-le-Roger, Président du Copil du site Natura 2000 « Cavités de Beaumont-le-Roger »

Jean-Luc BLAISE - Maire de Mantet (66), Président de la Fédération des réserves naturelles catalanes, Vice-Président du Parc des Pyrénées catalanes, porte-parole de la mission inter-réseaux Natura 2000

Olivier MORZELLE – Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

4. Retour sur les tables rondes

Animation par **Sylvie LE CALVEZ**, directrice de la publication du magazine Villages

4.1. Table ronde - Natura 2000, des élus au cœur de l'action

Participants :

Myriam DUTEIL - Vice-présidente du Département de l'Eure en charge de la protection de la nature et des paysages, de l'économie circulaire, du cycle de l'eau et de la biodiversité, Vice-présidente de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (27), Présidente du Copil du site Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne »

Thomas BIERO - Responsable de l'unité Territoires labellisés, DREAL Normandie

Questions aux participants :

Myriam DUTEIL, quelles ont été vos motivations pour devenir Présidente de comité de pilotage ?

Mes convictions personnelles et une volonté de m'engager dans l'action, d'agir concrètement ont été mes motivations principales.

Quelle a été votre première démarche en tant que jeune Présidente de comité de pilotage ? Qu'est-ce que vous avez commencé par faire ?

Ma première action a été de prendre le temps de rencontrer l'animatrice du site Natura 2000 pour comprendre les enjeux et spécificités du site mais également pour connaître les missions relatives à son poste et prendre la mesure du temps dont elle dispose pour les réaliser.

Un chargé de mission qui reste est à mon avis un facteur de réussite très important de la politique Natura 2000 au niveau local.

Ma deuxième action a été de proposer que chaque commune dispose d'une fiche d'identité du site à l'échelle de son territoire pour que les élus locaux aient connaissance des habitats et espèces présents dans leur commune.

Aborder le réseau Natura 2000 avec un prisme économique et en faisant la démonstration des bénéfices récréatifs, touristiques... qu'il apporte permettrait sûrement de mobiliser davantage les élus locaux.

Quelles sont pour vous les difficultés qui peuvent freiner la qualité d'animation d'un site Natura 2000 ?

La pérennité et la stabilité des financements sont très importantes car Natura 2000 est un outil contractuel basé sur le volontariat.

La taille du site Natura 2000 peut également être vue comme une difficulté. Le site Natura 2000 de la Risle, Guiel, Charentonne a une superficie d'environ 5 000 hectares avec 71 communes : il n'est pas toujours évident de trouver le temps d'aller rencontrer individuellement chaque élu surtout lorsqu'on exerce une activité professionnelle en parallèle de son rôle de Présidente de comité de pilotage.

Quelles sont vos premières impressions concernant l'implication des élus situés dans le site Natura 2000 ?

J'ai pu constater que de nombreux élus ne savent pas qu'ils sont dans un site Natura 2000. Autre chose de surprenant : un certain nombre d'entre eux perçoit encore Natura 2000 comme une mise sous cloche. En tant que conseillère municipale d'une petite commune, je sais qu'il est difficile pour les communes avec des petites équipes municipales de se mobiliser pour venir nous rencontrer. C'est pour cela que j'ai fait le choix d'aller à leur rencontre.

Thomas BIERO, quel est votre ressenti concernant l'implication des élus ?

Cela ne me surprend pas d'entendre que certains élus et habitants ne savent pas qu'ils sont concernés par un périmètre Natura 2000 ; ce sont des échos que nous avons par ailleurs.

S'agissant des élus, cela concerne principalement les nouvelles équipes municipales. Ces équipes sont souvent amenées à avoir connaissance de la présence d'un site Natura 2000 soit par les aides financières qui sont perçues par les acteurs locaux comme les agriculteurs via les MAEC, soit à travers le régime préventif de la politique Natura 2000 (évaluation des incidences).

Myriam DUTEIL – Les élus sont les ambassadeurs du réseau Natura 2000. Il est très important de mettre en place une communication qui leur soit destinée et qui soit moins technique. Par exemple, il pourrait être très intéressant de disposer de cartes avec les surfaces contractualisées par commune (MAEC, contrats Natura 2000) pour montrer aux élus l'engagement de leurs habitants / acteurs socio-économiques et mettre en valeur le travail des agriculteurs. Cela serait également un bon exemple pour leur prouver que Natura 2000 n'est pas une mise sous cloche de la biodiversité et qu'il est possible d'avoir des activités économiques en site Natura 2000.

Thomas BIERO, est-ce que vous constatez une évolution de l'implication des élus depuis les débuts de Natura 2000 ?

A l'époque, dans les années 1990, Natura 2000 a constitué une approche nouvelle. On est passé d'une logique de préservation stricte de la biodiversité sur des petites surfaces à une logique de conciliation des usages avec la biodiversité sur de grandes surfaces.

Les débuts ont été compliqués entre les représentants de l'État et les parties prenantes notamment pour faire accepter les périmètres des sites et trouver la meilleure façon de travailler au niveau local.

Les réactions d'opposition fortes se sont régulées avec le temps, notamment dans les années 2006 à 2008. A partir de là, les élus et les acteurs locaux ont commencé à accepter la présence des sites Natura 2000 et se sont davantage intéressés à leur fonctionnement.

Au fur et à mesure, Natura 2000 est rentré dans les mœurs et nous avons pu constater paradoxalement un léger désengagement des élus notamment au niveau des réunions de comité de pilotage où leur participation pouvait être moins importante qu'aux débuts de la mise en œuvre de la politique, comme si Natura 2000 ne faisait plus réagir et n'était pas un projet mobilisateur.

Ces derniers temps, nous ressentons un regain d'intérêt de la part des élus qui se traduit par des demandes d'extension de sites ou par une volonté de mieux s'approprier le rôle qu'ils ont à jouer dans la préservation de la biodiversité.

L'importance d'avoir de la continuité dans les postes d'animateurs est un sujet récurrent. Est-ce que vous avez des précisions à apporter sur l'avenir des tandems élus/animateurs ?

Le financement des postes d'animateurs Natura 2000 est la première des priorités pour les services de l'État. On constate d'ailleurs une augmentation progressive et relativement constante des moyens dédiés à l'animation au cours des quinze dernières années : ces moyens ont été pratiquement multipliés par trois durant cette période.

Les services de l'État et ceux du Conseil régional, autorité de gestion des fonds européens, s'emploient à maintenir cette tendance, d'autant plus que les changements de programmation européenne et d'autorité administrative pour les sites exclusivement terrestres prévus en 2023 peuvent créer un climat d'inquiétude.

L'avantage des fonds européens est de pouvoir disposer de visibilité sur 7 ans : nous incitons les collectivités à proposer des contrats de travail assez longs à leurs chargés de mission car le lien de confiance entre les acteurs locaux et les structures animatrices est très important. Il faut du temps pour le créer.

Échanges avec la salle :

Thierry LECOMTE, élu et Président du Copil du site « Marais Vernier, Risle Maritime » - Je souhaiterais apporter mon témoignage sur près de 25 ans de mise en œuvre de cette politique.

Je trouve ce dispositif très intéressant mais il me semble que des évolutions mériteraient d'être apportées. La situation sur l'état de conservation des habitats et des espèces est inquiétante et il est parait urgent de se questionner sur ce qui n'a pas fonctionné et sur la manière de rectifier les choses.

3 points me semblent importants à faire ressortir :

- La communication : le terme Natura 2000 était à l'époque une référence vers l'avenir. En 2022, il peut apparaître comme « ringard ». De plus, en tant qu'élu, j'ai pu constater que les personnes de 20-30 ans ne connaissent pas Natura 2000. Il faudrait imaginer quelque chose pour redonner de la perspective à cette politique, la rendre plus attractive.

- La pérennisation de l'ensemble du fonctionnement du dispositif : la connaissance d'un territoire, des acteurs... prend du temps tout comme celle des écosystèmes. Il est très important de pouvoir maintenir les postes d'animateurs Natura 2000 sur la continuité.
- Enfin, concernant les aspects scientifiques, les listes des deux Directives nature (Habitats et Oiseaux) mériteraient d'être revues pour prendre en compte l'évolution des populations et répondre aux enjeux actuels de perte de la biodiversité : certaines espèces de passereaux et d'insectes pollinisateurs mériteraient par exemple d'intégrer les directives. Ces dernières devraient également intégrer le fonctionnement des écosystèmes.

Myriam DUTEIL – Sur la communication auprès des jeunes, nous avons par exemple mis en place des ateliers participatifs sur la revégétalisation d'une zone humide. Cela permet de les rendre acteurs et de les impliquer concrètement. Ils deviennent ensuite des ambassadeurs au sein de leur famille.

Thomas BIERO – Concernant les directives Nature, la Commission européenne a réalisé une revue de qualité (*Fitness check*) en 2015-2016 pour savoir si elles étaient toujours adaptées aux enjeux qui ont motivé leur création. Plus de 400 000 personnes avaient répondu à la consultation publique lancée à cette occasion, un record absolu parmi toutes les consultations publiques lancées jusqu'à présent par la Commission. Il en est ressorti que les directives nécessitaient d'être mises en œuvre avec davantage d'ambition et de moyens mais qu'il n'était pas justifié de les réviser ; c'était notamment une position forte des associations de protection de la nature.

Les listes d'habitats et d'espèces peuvent sembler trop précises et exclusives mais l'ensemble des écosystèmes concernés et des autres espèces qui les peuplent bénéficient des actions conduites au travers de Natura 2000.

Sébastien ETIENNE, ONF – La spécificité de Natura 2000 est de pouvoir adapter notre gestion. Il y a encore des confusions sur les aires protégées réglementaires et les sites Natura 2000 dans lesquels des activités humaines sont possibles voire encouragées. Il pourrait être intéressant d'avoir des plaquettes de présentation qui intègrent des informations sur les pratiques de gestion que l'on peut y trouver.

Denis RUNGETTE, DREAL Normandie – Avec le réseau Natura 2000, la France a fait le pari de se baser sur la volonté des acteurs. Ce souhait de les impliquer et d'avoir une gestion partagée nécessite de la communication et il reste effectivement encore des efforts à faire pour mettre les citoyens au cœur des sites Natura 2000.

Myriam DUTEIL, comment peut-on intégrer les enjeux Natura 2000 dans d'autres politiques, d'autres projets de territoire ?

Il est par exemple possible de s'appuyer sur les différents mandats des Présidents de comité de pilotage pour établir des ponts avec les autres politiques publiques.

Thomas BIERO, souhaitez-vous compléter ce qui a été dit avec des idées/projets pour faciliter la communication ?

Il y a, par exemple, des communes ou intercommunalités qui sont parties de leur site Natura 2000 pour initier des atlas de la biodiversité communales (ABC). Cela illustre une volonté de renforcer la connaissance scientifique et la connaissance des habitants sur la richesse de leur territoire.

4.2. Table ronde - Natura 2000, des aires protégées au service des territoires

Participants :

Jacques CHARRON – Maire de Vatteville-la-Rue (76), Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, Président du Copil du site Natura 2000 « Boucles de la Seine Aval »

Daniel CHEVÉE – Maire de Bretoncelles (61), Vice-président à la Communauté de communes Cœur du Perche, élu au Parc naturel régional du Perche, Président du Copil du site Natura 2000 « Forêts étangs et tourbières du Haut-Perche »

Christian LE PROVOST - Vice-président Écologie, transition énergétique et valorisation des déchets de Seine Normandie Agglomération (27), Président du Copil du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte »

Questions aux participants :

Jacques CHARRON, quels messages souhaiteriez-vous faire passer en lien avec le thème de la table ronde, « des aires protégées au service des territoires » ?

Natura 2000 est une démarche de préservation de la biodiversité. Il y a une nécessité, tout comme dans les Parcs naturels régionaux, de s'appuyer sur des délégués pour faire passer des messages aux élus et aux conseils municipaux sur les enjeux que représente le fait d'être engagé dans un projet de territoire pour qu'ils puissent ensuite passer le relai à la population.

Un des messages que je souhaiterais émettre concerne l'importance d'accompagner les agriculteurs et de valoriser les prairies. Les exploitants agricoles ont en charge une bonne partie des espaces naturels. Maintenir des pratiques fragiles économiquement ou changer des pratiques défavorables ne peut pas se faire sur une année, ni sans se poser de questions. Comme dans toute démarche d'innovation, il y a ceux qui sont un peu plus en avance et ceux qui iront un peu plus tard et qui ont besoin d'avoir le retour d'autres exploitants avant de s'engager. Pour cela, le concours des pratiques agro-écologiques (anciennement « concours prairies fleuries ») est un outil intéressant qui permet de valoriser les pratiques favorables.

Concernant la prochaine Politique Agricole Commune, nous avons des inquiétudes concernant les dispositifs qui seront mis en place pour maintenir les prairies notamment dans un contexte de développement des méthaniseurs. Je reviendrai sur le sujet un peu plus tard dans la table ronde.

En ce qui concerne l'éducation à l'environnement, le PNR des Boucles de la Seine normande est très investi sur le sujet à travers des actions qu'il porte comme l'école du dehors. Les enfants sont des prescripteurs qui ont la

capacité de passer le relai à leurs aînés et à leurs parents notamment lorsqu'il s'agit de faire certains achats.

Daniel CHEVÉE, quelle a été votre motivation pour devenir président de comité de pilotage ?

Pour s'occuper d'un site Natura 2000, il faut avoir une fibre environnementale. Pour ma part, cela m'aide beaucoup à développer des actions au sein du Parc naturel régional du Perche mais aussi au sein de ma commune.

En tant que Président de Copil, il est important de pouvoir s'appuyer sur le chargé de mission tandis que l'élu peut, lui, impulser des projets et sensibiliser les habitants.

Avez-vous l'impression que la sensibilisation des élus a évolué ?

Cela dépend des élus. Certains peuvent se sentir très éloignés des sujets traitant de la biodiversité. Il y a encore beaucoup de travail à faire en termes de communication. Dans ma commune, nous n'hésitons pas à passer par le bulletin communal pour informer et faire passer des messages à la population.

Christian LE PROVOST, une de vos spécificités est votre proximité avec un site Natura 2000 localisé en région Ile-de-France. Pouvez-vous expliquer les actions que vous avez commencé à entreprendre avec vos voisins du Vexin français ?

Seine Normandie Agglomération a repris l'animation de deux sites Natura 2000 dont celui de la Vallée de l'Epte en avril 2021.

Une de nos premières actions a été de recruter en août une animatrice Natura 2000.

Nous avons ensuite rapidement rencontré nos homologues du côté francilien de l'Epte car nous avons des enjeux communs comme les activités de loisirs de type canoë qui se pratiquent sur la rivière et qui peuvent poser des problèmes de cohabitation.

Nous souhaitons également réunir prochainement les élus normands et franciliens du territoire car la biodiversité n'a pas de frontières administratives.

Jacques CHARRON, est-ce que vous pouvez détailler un peu plus la problématique que vous rencontrez concernant le maintien des prairies dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ?

Les changements qui interviennent au niveau de la PAC et du contexte international pour produire de l'énergie posent questions et ouvrent les débats sur la méthanisation.

Il ne s'agit pas de s'opposer au développement de la méthanisation car c'est un moyen de produire de l'énergie intéressant, mais il faut pouvoir en mesurer les conséquences.

Il y a un risque de voir se développer des unités de dimensions industrielles qui ne pourront plus être uniquement alimentées par les déchets de productions agricoles traditionnels. Il faut être vigilant sur les décisions à prendre et qui pourraient inciter les agriculteurs à retourner les prairies.

Philippe PARIS, Vice-Président à la Communauté de communes Pont-Audemer, Vallée de la Risle - Nous avons un problème avec une grande unité de méthanisation sur notre territoire. Le propriétaire rachète des fermes à des prix élevés pour pouvoir épandre les boues qui posent elles-mêmes des problèmes de ruissellement.

Autre témoignage que je souhaitais apporter : le site Natura 2000 nous a permis de demander la labellisation du territoire au titre de RAMSAR. Le fait d'être dans un Parc naturel régional nous aide également beaucoup car nous pouvons nous appuyer sur leur ingénierie pour monter des projets.

Le travail que nous menons depuis de nombreuses années, porte ses fruits et nous sommes confrontés depuis peu à des nouvelles situations : des personnes se mobilisent en collectifs pour bloquer des projets en faveur de la biodiversité qui sont mal compris comme la coupe d'arbres par exemple. L'excès de comportements vertueux peut desservir la préservation de la biodiversité.

Christian LE PROVOST – Il faut être attentif à la faisabilité des dossiers déposés auprès des services de l'État. Personnellement, je suis inquiet au sujet du conflit en Ukraine qui pourrait aboutir à des retournements de prairies dans un objectif d'autonomie alimentaire.

Daniel CHEVÉE – Sur ma commune, nous constatons l'effet inverse : des cultures sont réimplantées en prairies. Nous essayons de mettre en valeur les pratiques agricoles menées par les éleveurs de la commune dans le bulletin communal par exemple. Je pense que la prise de conscience récente des citoyens va permettre d'aborder ce siècle de façon plus durable.

Christian LE PROVOST, est-ce que pour vous Natura 2000 est un outil de valorisation des territoires ?

Notre EPCI se situe à la lisière de l'Île de France. Natura 2000 est un outil d'attractivité car qui dit « Natura 2000 » dit « qualité de vie et de l'environnement » et c'est ce que recherchent les urbains. Il faut donner une notion d'usage aux habitants pour qu'ils s'approprient davantage le dispositif.

Jacques CHARRON – Les superpositions de périmètres et les jeux d'échelle peuvent être compliqués à percevoir par le grand public mais ils sont intéressants. Par exemple, au sein du PNR, il y a une équipe pluridisciplinaire qui facilite la gestion et la mise en place d'actions dans les sites Natura 2000.

L'attractivité des sites Natura 2000 passe par leur accessibilité, tous modes confondus, mais également par leur capacité d'accueil et une qualité de vie qui va pouvoir attirer l'habitant, l'étudiant ou le chef d'entreprise. Avoir des espaces préservés contribue donc à l'attractivité de nos territoires mais il faut avoir les moyens de communiquer à ce propos. Il faut fournir des efforts pour utiliser des moyens de communication modernes utilisés par les jeunes.

Échanges avec la salle :

Thomas BIERO, la multiplicité des statuts et des zonages est-elle une chance ou plutôt une difficulté notamment en termes de communication ?

Avoir plusieurs outils est plutôt une opportunité car dans la réalité, ils sont complémentaires. Ils fonctionnent en étroite collaboration et en synergie.

Thierry LECOMTE – En tant que président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, j’approuve ce que vient de dire Thomas BIERO. Il est vrai que la boîte à outils française est riche et complexe mais nous avons besoin de tous les outils car ils ont des portées différentes dans le temps, en termes d’échelles, de logique... qui répondent à des besoins différents.

Jean-Luc BLAISE – Je pense également que c’est une chance lorsque nous arrivons à faire travailler tous les gestionnaires des différents outils. Il faut cependant veiller à simplifier les procédures administratives en cas de superposition pour ne pas retarder la mise en œuvre des projets et démobiliser les élus.

Olga LEFEVRE-PESTEL, cheffe du service ressources naturelles, DREAL Normandie – Avoir différents types de protection permet d’organiser un collectif d’acteurs qui œuvrent tous dans la même direction, avec toutes les difficultés qui ont été évoquées. Il faut réussir à attirer d’autres élus et citoyens autour de ce besoin de progresser sur la préservation de l’environnement. Il y a encore des efforts à faire pour attirer dans nos réunions les élus qui ne viennent pas et que nous n’arrivons pas à atteindre. Est-ce que vous avez des idées pour sensibiliser davantage les élus ?

Jacques CHARRON – En tant que Président de l’union régionale des collectivités forestières de Normandie, nous avons proposé à toutes les communes forestières de désigner un référent bois-forêt. Aujourd’hui 1 000 communes normandes ont en charge d’assurer une vieille, de suivre des formations, de sensibiliser leurs collègues sur les bois et la forêt. Ce fonctionnement pourrait par exemple être transposé aux sites Natura 2000.

Daniel CHEVÉE – Il faudrait arriver à sensibiliser à l’échelle de la communauté de communes. Il pourrait être intéressant de faire venir des spécialistes à des conseils communautaires pour expliquer techniquement aux élus à quoi sert Natura 2000 par exemple.

Myriam DUTEIL – L’intercom de Bernay organise des conférences des maires et effectivement il pourrait être intéressant de présenter Natura 2000 à cette occasion.

Philippe PARIS – Sur les communautés de communes, en tant qu’élus référents « développement durable », charge à nous d’aller voir les élus des autres thématiques et de nous imposer pour faire comprendre qu’il y a besoin de prendre en compte ce thème dans l’ensemble des projets.

5. Conclusion des tables rondes

Jean-Luc BLAISE - J’ai noté plusieurs points très importants :

- La nécessité de pérenniser les postes d’animateurs et de valoriser le tandem élu/animateur. C’est un enjeu que nous portons au niveau national à travers la mission inter-réseaux Natura 2000 ;
- La communication. Il faut travailler pour mieux accompagner les élus dans leur mission de président de comité de pilotage. Il y a également besoin de sensibiliser davantage le grand public et les

scolaires aux enjeux de préservation de la biodiversité. Nous allons réfléchir au niveau de la mission inter-réseaux à la création d'outils de communication à destination des élus ;

- La formation. L'OFB propose un catalogue de formations pour les chargés de mission Natura 2000. Il faut que l'on réfléchisse également à la construction de modules de formation pour les Présidents de comité de pilotage à la fois sur le dispositif Natura 2000 mais également sur la mobilisation des autres élus.

L'Europe mise beaucoup sur les programmes LIFE. Actuellement, l'OFB travaille sur le dépôt d'un LIFE Stratégique Nature qui permettra aux têtes de réseaux et aux acteurs régionaux de mobiliser les fonds européens pour développer des projets dans les territoires. Au niveau de la mission inter-réseaux, nous avons proposé une fiche action qui permettra de déployer des moyens en faveur du réseau des élus Natura 2000. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet. En attendant, n'hésitez pas à nous faire remonter vos propositions d'actions, enjeux... pour que nous puissions les intégrer au niveau national.

Nous allons également bientôt rencontrer Régions de France pour leur présenter nos actions et engager un travail d'accompagnement des Régions dans leurs futures missions de coordination des sites Natura 2000 exclusivement terrestres.

Pour terminer, je souhaitais vous inviter au premier congrès national des élus Natura 2000, qui se tiendra dans les Pyrénées catalanes du 28 au 30 septembre prochain et dont le thème sera « Après 30 ans de mobilisation dans les territoires, quels défis pour l'avenir ? ».

Au plaisir de vous y retrouver.